

CONTROVERSE(S)

La lettre nîmoise du débat citoyen

N° 50

JUILLET-AOUT 2025

L'EDITO

Dans ce numéro, nous nous demandons si notre ville a bien pris la mesure des enjeux de limitation et d'adaptation au changement climatique.

Bonne lecture.

Ont contribué à ce numéro :
Claude ALLET, Catherine BERNIE-BOISSARD

Face à face : Nîmes et le changement climatique. Sommes-nous prêts ?

Juillet 2025 : Nîmes connaît une canicule historique. Les climato-sceptiques sont dans le déni. Mais le changement climatique est un fait. Son impact sur l'économie, la santé, le bien-être social et humain est écrasant.

Sommes-nous prêts à Nîmes, l'une des villes les plus chaudes de France, à réduire notre empreinte carbone à hauteur des objectifs de l'accord de Paris : limiter le réchauffement, faire face aux risques, nous adapter ?

M. Dontworry et Mme Loindu-Compte, deux experts sur ces questions ont accepté de nous faire partager leurs points de vue.

M. Dontworry :

Soyons rassurés. Nîmes Métropole a été primée par une **Marianne d'or du développement durable en 2024** et par un **label Climat Air Energie 2 étoiles** délivré par l'Ademe. Au-delà de ces récompenses, il y a une volonté de l'agglomération qui se traduit par différents plans : Plan Climat Air Energie Territorial, Plan alimentaire territorial, feuille de route « Écométropole 2032 ».

Il faut admettre que notre collectivité travaille pour réduire notre empreinte environnementale et nous adapter au changement climatique.

Mme Loindu-Compte :

Certes, les objectifs sont vertueux. Mais la réalité est là. **81 écoles publiques nîmoises sur 83 ont dû fermer leurs portes avant les vacances**, faute de moyens adaptés à des températures déjà connues ces dernières années.

Je serais tentée de dire, comme la chanson, à propos de ces objectifs, « Paroles, paroles » ... Les avancées sont en effet très insuffisantes.

M. Dontworry :

On ne peut pas tout résoudre en un jour. Une dynamique est lancée, nous n'en sommes qu'aux débuts : **tous les véhicules de transports en commun auront une motorisation électrique, biocarburant ou biogaz à horizon 2032.**



Photo : Midi Libre

L'usine de méthanisation qui valorise les boues des stations d'épuration a accru sa production de gaz de 21 %. **L'agglomération investit 10 M€ sur 4 ans pour développer les projets d'installations photovoltaïques** sur les toitures, parkings, anciennes déchèteries. Le rendement des réseaux d'eau potable atteindra 80% d'ici 2030. Voilà quelques exemples probants.

Mme Loindu-Compte :

Vous dites probant, alors que la commune de Nîmes a choisi une ZFE (zone à faibles émissions) avec un objectif de réduction nulle de la pollution, donc sans amélioration, en particulier sur les axes les plus pollués. Notre santé est en jeu.

Vous oubliez volontiers que **le coût du Palais des Congrès (60 millions d'euros) est 3 fois supérieur au coût estimé d'un plan d'adaptation de toutes les écoles aux épisodes de canicule.**

Et puis, gouverner c'est prévoir. La ville de Nîmes vante le « tout-tourisme », alors que c'est un loisir à fort impact carbone et à forte consommation d'une eau potable qui tend à se raréfier.

Tous les experts disent qu'il **faudra nécessairement réduire notre ambition touristique si l'on veut préserver ces ressources pour l'agriculture** qui répond à un besoin vital, contrairement au tourisme. Le tourisme ne doit plus être l'alpha et l'oméga dans une agglomération où le taux de pauvreté est très élevé, les passoires thermiques nombreuses, et les logements en location plus rares face à l'accroissement des locations meublées des plateformes touristiques.

Ajoutons que le soutien financier de Nîmes Métropole à l'aéroport de Garons apparaît aujourd'hui comme **un encouragement obsolète au mode de transport le moins écologique**, fondé sur les pratiques condamnables des entreprises low-cost. Ryanair, qui a le monopole du trafic pas-sager de notre aéroport est un bel exemple d'exil fiscal.

M. Dontworry :

Sur l'eau, votre argument est contestable. **Notre agglomération a la chance d'être desservie à 66% par une ressource puisée dans la nappe alluviale du Rhône** à Comps. Dans les modèles de réduction des débits du Rhône en fonction du changement climatique, le prélèvement journalier de notre agglomération ne dépasserait pas les 1 m3 par seconde, alors que l'étiage de juillet août garderait un débit de 750 m3 par seconde à ce niveau en 2055.

De même **notre agriculture bénéficie des réseaux BRL avec la même garantie de disponibilité de la ressource**. C'est un atout considérable. Nous ne serons pas contraints de rationner l'usage de l'eau.

Mme Loindu-Compte :

Vous êtes bien optimiste. Certaines communes ne disposent que de forages régulièrement en difficulté. Il est urgent d'interconnecter les réseaux pour créer une véritable solidarité entre les communes.

Naturellement, vous faites l'impasse sur le fait que **nos terres irriguées sont régulièrement grignotées par des projets d'urbanisation**. C'est notamment le cas à Magna Porta. Les Plans Locaux d'Urbanisme doivent réserver en priorité les terres irriguées, souvent de bonnes valeurs agronomiques, à l'agriculture. L'élaboration d'un PLU Intercommunal irait dans ce sens.

M. Dontworry :

En matière d'adaptation **face au risque d'inondation, notre agglomération est en avance** sur d'autres villes en France. L'ensemble des travaux qui se poursuivent avec le PAPI III vont lui donner un niveau de protection très important, même s'il n'est pas absolu.

De plus l'ensemble des dispositifs mis en œuvre depuis les inondations du 3 octobre 1988 ont permis à la population la plus exposée d'acquiescer une culture du risque et des réflexes en cas de problème.

Mme Loindu-Compte :

Toutes les municipalités nîmoises ont depuis près de 40 ans fait des efforts considérables en matière de prévention des inondations. Mais **l'un des enjeux majeurs aujourd'hui est l'adaptation de notre ville aux canicules** qui seront de plus en plus durables. Le nombre de nuits tropicales à Nîmes (24 par an en moyenne) a été multiplié par 3 depuis les années 1950. Il pourrait atteindre 50 à 80 à l'horizon 2050.

C'est notre modèle d'aménagement et de gestion de la ville qu'il faut revoir. **Il faut rafraîchir la ville, repenser la place de la nature et de l'eau**, avec des réponses multiples. Débétonner les -cours d'école, végétaliser nos rues et places à grande échelle. La végétation peut faire baisser jusqu'à 7 ° la température des surfaces protégées et apporte une sensation de fraîcheur.

Au-delà des groupes scolaires, **la question du confort d'été des logements mérite un plan ambitieux**, tout parti-

culièrement **pour les ménages modestes qui sont les plus exposés**. Les bailleurs sociaux sont directement interpellés.

M. Dontworry :

Nîmes Métropole subventionne dès à présent la rénovation thermique des copropriétés. Cette mesure contribue à la faisabilité de nombreuses opérations.

Mme Loindu-Compte :

Pas assez et pas assez vite !

M. Dontworry :

Quand on pense canicule, on pense également au risque d'incendie. **Notre territoire est particulièrement bien préparé pour le réduire, grâce au hub européen sécurité civile de Garons** qui accueille une flotte régionale de canotiers, bombardiers d'eau, des hélicoptères et des centres de formation et de maintenance.

Mme Loindu-Compte :

Bien préparé dites-vous ? Déjà **en 2024**, un sénateur gardois alertait : **sur les douze Canotiers disponibles à la Sécurité civile, seulement trois étaient opérationnels le 9 août**. L'obligation de maintenir ces appareils après un certain nombre d'heures de vol réduit en effet le nombre d'avions prêts à intervenir à seulement deux ou trois, un chiffre alarmant en pleine saison des feux de forêt.

M. Dontworry et Mme Loindu-Compte :

Le seul moyen d'éclairer nos concitoyens ne serait-il pas de mettre en place une instance pluraliste indépendante chargée d'évaluer les résultats des politiques engagées et de publier régulièrement ses conclusions. ? On verrait alors si les impacts obtenus correspondent aux objectifs et si toutes les populations en sont les bénéficiaires.

Mais jusqu'à présent aucune instance de ce type n'a été mise en place. Nous ne disposons que des bilans publiés par les équipes majoritaires, souvent dans une perspective électorale.

Sans conclure :

Les lois votées au Parlement conduisent les collectivités (communes, départements, régions) à prendre des mesures dont les premiers signes sont visibles.

La question est de savoir si elles seront suffisantes et si elles ne laisseront personne au bord du chemin. Et vous, qu'en pensez-vous ?



Vous souhaitez réagir ou partager une réflexion ? Nous avons besoin de vos idées pour faire vivre cette lettre.

Ecrivez-nous à : contact@controverses30.fr

Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.controverses30.fr/>

Et sur notre page <https://www.facebook.com/controverses30>